

LES SECTEURS D'ACTIVITÉ



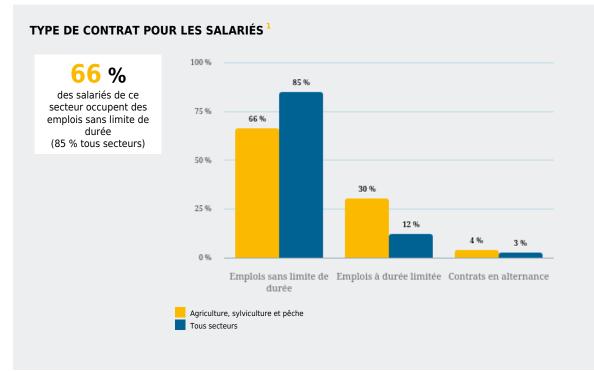
Emploi, métiers







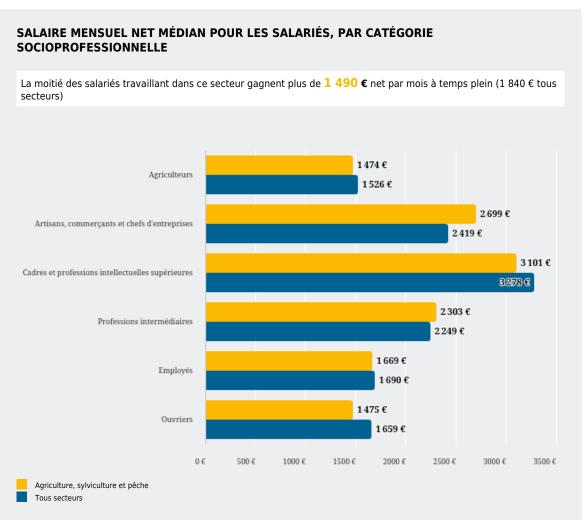




32 840
actifs en emploi
(salarié et non salarié)
dans ce secteur, soit
2 %
de l'emploi régional

49 % de non-salariés (16 % tous secteurs)

14 %
des actifs de ce
secteur travaillent à
temps partiel
(16 % tous secteurs)



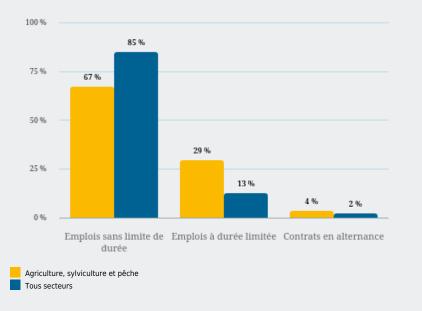


Les secteurs Agriculture, sylviculture et pêche

EMPLOI, MÉTIERS / QUELLES SONT LES CONDITIONS D'EMPLOI DANS CE SECTEUR ?

TYPE DE CONTRAT POUR LES FEMMES SALARIÉES

des femmes salariées de ce secteur occupent des emplois sans limite de durée



46 %

des femmes de ce secteur exercent un emploi non salarié (12 % tous secteurs)

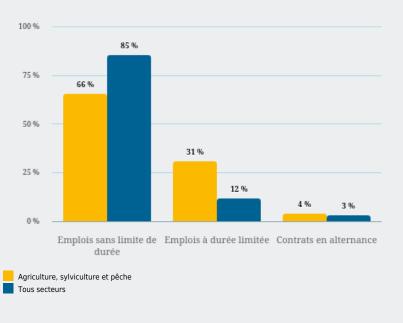
21 %

des femmes de ce secteur travaillent à temps partiel (23 % tous secteurs)

La moitié des femmes travaillant dans ce secteur gagnent plus de 1 490 € net par mois à temps plein (1 800 € pour les femmes tous secteurs confondus)

TYPE DE CONTRAT POUR LES HOMMES SALARIÉS

des hommes salariés de ce secteur occupent des emplois sans limite de durée



50 %

des hommes de ce secteur exercent un emploi non salarié (19 % tous secteurs)

10 %

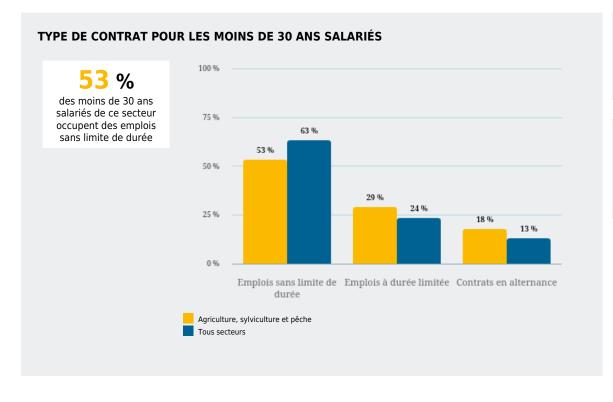
des hommes de ce secteur travaillent à temps partiel (9 % tous secteurs)

La moitié des hommes travaillant dans ce secteur gagnent plus de 1 490 € net par mois à temps plein (1 890 € pour les hommes tous secteurs confondus)



Les secteurs Agriculture, sylviculture et pêche

EMPLOI, MÉTIERS / QUELLES SONT LES CONDITIONS D'EMPLOI DANS CE SECTEUR ?



24 % des moins de 30 ans de ce secteur exercent un emploi non salarié (8 % tous secteurs)

14 %
des moins de 30 ans
de ce secteur
travaillent à temps
partiel
(19 % tous secteurs)

👸 Source : Insee - RP au lieu de résidence, Base Tous salariés - Traitement Carif-Oref Provence - Alpes - Côte d'Azur.

Notes :

Les emplois sans limite de durée regroupent les CDI et les fonctionnaires titulaires. Les emplois à durée limitée regroupent les CDD, les contrats aidés, les intérimaires et les stagiaires rémunérés.

